

*Au Puits
de
La Paracha*

*Pensées recueillies
de Rabbi
Elimelech
Biderman Chlita*

Noa'h



Au Puits de La Paracha

Noa'h

« **Et voici que Je vais amener le déluge** » :
c'est d'Hachem que la chose est venue

« Tout être vivant fut effacé (...) et il resta **seulement** (וְשָׁרְיָה) Noa'h et ceux qui étaient avec lui dans l'arche. » (7, 23)

Les commentateurs se sont penchés sur la raison pour laquelle est employée l'expression : « **seulement** Noa'h ». Rachi explique qu'au sens littéral, elle vient nous dire qu'**à part Noa'h**, il ne resta que ceux qui étaient avec lui dans l'arche¹. Il rapporte, en outre, l'enseignement du Midrach (Tan'houma 9) : "Certains disent : il (Noa'h) apporta en retard la pâture du lion et à cause de cela, ce dernier le mordit.²" A première vue, si l'on se maintient à un niveau de compréhension superficiel, il pourrait sembler que la réaction du lion soit due à la faim : "N'ayant pas reçu sa ration de nourriture quotidienne et la faim le tenaillant, sa colère s'alluma contre son maître qui ne lui avait pas encore apporté son "repas", ce fut pour cela qu'il le mordit." Néanmoins, Rachi poursuit son commentaire en ajoutant immédiatement après avoir dit "qu'il apporta la pâture du lion en retard et que celui-ci le mordit", le verset (Miché 11, 31) : "Le juste paiera sur Terre", autrement dit (comme Rachi lui-même l'explique) : "Le juste paie ses fautes alors qu'il est encore vivant." Rachi veut ainsi signifier que fut reproché à Noa'h le fait d'avoir retardé le repas du lion, mais que le Saint-Béni-Soit-Il encaissa cette dette sur le champ, dans ce monde, afin de le purifier et de le laver du moindre soupçon de faute. Il s'avère donc explicitement que le lion ne mordit pas Noa'h de lui-même, par instinct, selon l'ordre naturel des choses, parce qu'il avait faim. Il le mordit parce

qu'Hachem le lui ordonna afin de faire payer à Noa'h la faute d'avoir causé une souffrance au lion en retardant son repas.

Ce thème est davantage explicite dans un enseignement de nos Sages (Midrach Cho'had Tov, Tehilim 37 ; plus loin nous rapporterons ce Midrach plus en détail) :

« Avraham Avinou demanda un jour à Chem, le fils de Noa'h : "Comment réussîtes-vous à sortir de l'arche ?

- Par le mérite, lui répondit ce dernier, de la bienfaisance qui fut prodiguée aux animaux, aux bêtes sauvages, et aux oiseaux !"

A cet instant, Avraham s'écria : "Ceux-là ne seraient pas sortis de l'arche sans le mérite de la bienfaisance prodiguée aux animaux, aux bêtes sauvages et aux oiseaux. Et pour avoir eu du retard (dans le repas du lion), il (Noa'h) reçut son châtiment et eut le pied fracturé."
»

Cela nous enseigne que **le lion ne mord pas de lui-même sans qu'Hachem lui ait ordonné auparavant : "Mord !"**, à l'instar de ce que dit la Guemara par ailleurs (Brakhot 33) : "Ce n'est pas le tigre qui tue", sans que le Saint-Béni-Soit-Il ne l'ait voulu au préalable.

Rav Chakh révéla un jour qu'une question le tracassa longtemps : dans l'arche de Noa'h, vécurent en communauté, durant une année entière, tous les animaux du monde. Dès lors, comment se fit-il qu'une "guerre mondiale" ne se déclara pas au sein de l'arche et que les bêtes se côtoyèrent sans s'entre-tuer ? Certaines espèces, en effet, se

1. Le mot וְשָׁרְיָה qui signifie "seulement", peut aussi signifier "à part" (N.d.t)

2. Le mot וְשָׁרְיָה est employé dans la Torah pour restreindre ou limiter quelque chose. Ici, cela suggère que Noa'h lui-même fut "restreint" (handicapé) à cause de la morsure du lion. (N.d.t)



haïssent et l'une cherche constamment à poursuivre l'autre pour la dévorer.

Toutefois, la question elle-même est une fausse question, car les animaux ne chassent ni ne s'entre-tuent parce que telle est leur "nature", mais parce qu'ils obéissent à Hachem qui veut qu'à un moment précis, tel animal se saisisse de tel autre. Et si telle n'est pas Sa Volonté, alors il ne l'attaquera pas ! Or, durant cette période, le Saint-Béni-Soit-Il voulait que les animaux survivent pour le maintien du monde. Aussi, il ne vint à l'idée d'aucun des animaux de s'entre-dévorer !

Par ailleurs, le Radak commente le verset des Tehilim (145, 17) : *צדיק ה' בכל דרכיו* [« Il est juste dans toutes Ses voies »] en faisant remarquer que certains animaux se jettent sur d'autres pour les dévorer, comme le chat sur la souris. A priori, cela peut susciter la question : où est la justice dans tout cela ? Mais en réalité, le Saint-Béni-Soit-Il sait que l'heure est arrivée, pour cette souris, de quitter ce monde. Il fait donc en sorte qu'un chat vienne l'attraper, et au passage, apaise sa faim. Il en ressort donc que ce n'est pas le chat qui tue la souris. En effet, étant arrivée au terme de son existence, Hachem, qui dirige le monde, l'amène dans les griffes du chat. De toutes façons, sa mort avait été décrétée, donc, autant qu'un chat s'en charge et trouve en elle subsistance et nourriture.

Cela concerne également les "bêtes féroces à deux jambes", ces maudits terroristes *י"ש* qui tuent et détruisent impunément. Ils n'agissent pas par eux-mêmes, mais seulement par décret Divin, comme il est dit (Dévarim 32, 29-30) : « Si seulement ils faisaient preuve d'intelligence, et qu'ils comprenaient la fin des choses : comment un (homme peut) en poursuivre mille, deux, une myriade, si ce n'est que leur Rocher les a vendus et qu'Hachem les a enserrés ? »

C'est d'ailleurs un verset explicite (Eikha 3, 37) : « Qui a dit que cela serait, sans qu'Hachem ne l'ait ordonné ? », et Rachi d'expliquer : "Et si j'en venais à dire que cela ne provient pas de Sa main, ce n'est pas vrai, car pour les

malheurs, comme pour les bonnes choses : « Qui a dit que ce serait, sans qu'Hachem ne l'ait ordonné ? »"

Dès lors, il incombe seulement à l'homme d'enraciner en lui et en sa famille, la conviction, sans compromis, que le Saint-Béni-Soit-Il accomplit tous les évènements passés, présents et futurs. Et, il doit également accepter tout ce qui lui arrive avec une foi solide et inébranlable. C'est le sens des paroles de David Hamélèkh (Téhilim 31, 16) : *בידך עתתי* [« Mes périodes sont entre Tes mains »], et Rachi d'expliquer : "Les périodes que je traverse, c'est sur Ta bouche qu'elles arrivent, et par Ton décret." On peut y voir une allusion dans le mot *עתתי* [« Mes périodes »] dont les lettres sont les initiales du verset *אלוקיך עם ה' תמים תהיה* [« Tu iras en toute intégrité avec Hachem »]. Même lorsqu'Hachem change le cours des "périodes", à savoir les moments de lumière en moments d'obscurité, et qu'il lui semble que des malheurs le frappent, il doit être convaincu que : « Mes périodes sont entre Tes mains », que tout est dans les mains d'Hachem, et qu'il ne lui incombe que de suivre Ses voies avec foi et intégrité.

D'ailleurs, en acceptant la manière dont le Créateur dirige le monde avec une foi intègre, l'homme sera préservé de tout mal, comme l'explique l'Admour de Kabrine, à propos de la Guemara (Chabbat 119b) : "Quiconque répond : 'Amen Yéhé Chémé Rabba' (au Kaddish) de toutes ses forces (*בכל כח*), on annule les mauvais décrets qui pèsent sur lui."

L'histoire suivante est l'illustration parfaite de la récompense de ceux qui acceptent le décret Divin avec amour :

Rabbi Naphtali Zilbertvzig raconte qu'une femme traversa les années de la Choah à Auschwitz et y subit des souffrances et des supplices indicibles et inimaginables, ayant servi de cobaye aux nazis *י"ש* pour leurs terribles "expériences". Après ces années de destruction mondiale, elle fonda son foyer dans la ville de Baye en France, sans mériter toutefois d'avoir des enfants.



Un vendredi, après avoir préparé son Chabbat, elle sortit faire une course en laissant une marmite sur le feu afin que le plat continue à cuire. Mais le feu embrasa une armoire en bois qui se trouvait dans la cuisine et, en peu de temps, l'incendie se propagea partout. Presque toute la maison fut la proie des flammes. Ses voisins ne surent comment la malheureuse allait supporter une pareille épreuve en constatant l'immense dommage subi. Elle venait à grand-peine de se relever de sa vie ruinée et elle devrait encore affronter cette autre destruction ! Ils se hâtèrent de se rendre chez Rav Mordékhaï Pogarmanski qui habitait à proximité, pour lui demander comment ils devaient lui annoncer le désastre qui avait emporté sa maison et aussi tout son monde. Rabbi Mordékhaï se plongea dans ses pensées. Après quoi, il leur dit :

« Attendez-la près de sa maison, et avant qu'elle n'y entre, racontez-lui que celle-ci a été détruite par les flammes. Ajoutez alors que **si elle accepte ces souffrances avec amour et joie, sans même sortir le moindre soupir de sa bouche, je lui promets qu'elle méritera d'avoir des enfants au-delà de l'ordre naturel !** »

Ils allèrent se poster près de chez elle et l'attendirent. Puis, ils lui rapportèrent toutes les paroles de Rabbi Mordékhaï. Elle écouta, accepta et, avec un courage et une force d'âme surnaturels, elle serra les dents et ne laissa même pas échapper un soupir.

Rav Naphtali conclut en disant : « **Je suis le fils à qui elle donna naissance ! Car un an après l'incendie, elle donna naissance à une fille, puis, à une autre, et je suis son troisième enfant !** »

« Le monde sera bâti sur la bonté » : le monde ne se maintient que par le mérite de la bonté

« *Voici les générations de Noa'h* » (9, 6)

« Noa'h : agréable³ En-Haut, agréable en bas, agréable au Ciel, agréable aux créatures.

» (Midrach Rabba 30, 5)

Le 'Hatam Sofer explique ce Midrach en disant que Noa'h était l'opposé des gens de sa génération. Ceux-ci étaient, en effet, dépravés dans leurs relations avec les **créatures** en plus du fait qu'ils étaient pervertis envers leur **Créateur**. C'est le sens du verset : « *Elokim vit que toute chair avait perverti sa voie sur la Terre.* » (6, 12) Cela signifie qu'ils ne suivirent pas **les voies d'Hachem**, telles que : "De même qu'Il est miséricordieux, toi aussi sois miséricordieux." Pour reprendre les mots du 'Hatam Sofer lui-même :

« Du fait que : "*Toute chair avait perverti sa voie sur la Terre*". L'expression "**Sa voie**" se rapporte au Nom **Elokim**, car ils corrompirent les voies d'Hachem, qui est bon et miséricordieux, voies qu'il incombe à l'homme d'imiter, en étant bon et bienveillant dans ses relations avec autrui. **Et s'ils s'étaient conduits de la sorte, le Saint-Béni-Soit-Il les aurait pris en pitié et leur aurait fait grâce, même s'ils péchaient envers Lui.** Mais, comme ils n'agirent pas ainsi, leur décret fut scellé. »

Et ce fut par le mérite de la bonté que le monde entier fut reconstruit, ainsi que le monde personnel de celui qui la prodigue. C'est ainsi que le Midrach rapporte (Cho'had Tov Tehilim 37) :

« Avraham Avinou demanda à Chem, le fils de Noa'h : "**Comment êtes-vous sortis de l'arche ?**

- **Par la bienfaisance que nous avons pratiquée là-bas.**

- **Quelle bienfaisance y avait-il à accomplir ? Y avait-il des pauvres là-bas ? Il n'y avait pourtant que Noa'h et ses fils ; à qui prodiguez-vous la bonté ?**

3. Noa'h signifie "agréable" en hébreu. N.d.t.



- Aux animaux, aux bêtes sauvages, et aux oiseaux, lui répondit-il. Nous ne dormions pas, car nous apportions à chacun sa pitance, durant toute la nuit (...) !"

A cet instant, Avraham s'écria : "Si, sans le mérite d'avoir prodigué le bien avec les animaux, les bêtes sauvages et les oiseaux, ils ne seraient pas sortis de l'arche, combien **serai-je préservé de tout mal si j'accomplis, moi, la bienfaisance avec les hommes !**" Aussitôt : "Il planta un Echel."⁴ (21, 33) »

Le Pélé Yoèts écrit que "**parfois, l'indulgence** (la vertu qui consiste à savoir renoncer à son droit légitime en faveur d'autrui) **redonne la vie à celui qui la pratique et le sauve des malheurs et de la détresse. Comme sa part est heureuse, personne n'a idée de sa valeur !**"

J'ai entendu l'histoire qui suit de son protagoniste, l'illustre vieillard 'Hassid Rabbi Yéhochoua Weiss de Bné Brak, qui mérita une longévité particulière et quitta ce monde centenaire. Lorsqu'on lui demanda ce qui lui valut cette longévité, il raconta ce qui lui arriva 92 ans auparavant (alors qu'il était âgé de 11 ans) :

Il fut orphelin de mère depuis le berceau et son père se remaria. Une fois, un pauvre frappa à leur porte alors que sa mère (adoptive) était occupée à saler deux volailles. Celle-ci entra dans une pièce intérieure de la maison pour y chercher de la monnaie. Entre-temps, le pauvre aperçut les deux poulets et fut saisi de convoitise. Il en saisit un, et prit ses jambes à son cou, tandis que la famille tenta, en vain, de le rattraper.

Une semaine après, le père de sa mère vint lui rendre visite et, précisément au même moment, ce pauvre revint chez eux. Lorsque celle-ci l'aperçut, elle appela son père, qui vint et administra deux gifles à ce dernier en l'admonestant : « N'as-tu pas

honte de revenir demander l'aumône de notre main ? » Le pauvre s'enfuit alors sans demander son reste.

Le "jeune" Yéhochoua qui assista à toute la scène, craignit le ressentiment du pauvre, et se mit à le poursuivre afin de lui demander pardon. Néanmoins, lorsque ce dernier le vit courir après lui, il pensa qu'il voulait "compléter" la ration de coups et il courut de plus bel. L'enfant lui cria alors : « Arrête-toi, je te promets que je ne te ferai aucun mal ! » Le voleur s'exécuta et arrêta sa course. Le jeune garçon s'approcha de lui et lui tendit alors une pleine poignée de pièces d'or (qu'il recevait régulièrement de son grand-père), et lui demanda de dire explicitement qu'il ne gardait aucune rancune envers eux. Le pauvre fit selon sa volonté et ajouta même une bénédiction en lui souhaitant de vivre longtemps. C'était là le secret de sa longévité, d'une existence heureuse, en toute lucidité, jusqu'à plus de cent ans !

Le même 'Hassid raconta qu'il était originaire de la ville de Satmer (en Hongrie). Lorsqu'il arriva en âge de se marier, il épousa une jeune fille de Témachver (en Roumanie). Lorsque le Chidoukh fut conclu, ils convinrent entre eux que le couple habiterait une demi-année à Témachver, lieu de résidence de la famille de la mariée, et qu'ils déménageraient ensuite à Satmer (endroit considéré comme plus sûr en cas de guerre, l'ennemi ne pouvant pénétrer rapidement à l'intérieur de la Hongrie). Au moment venu, la femme refusa de déménager. Après avoir débattu entre eux, ils se rendirent chez le Dammsek Eliézer qui était l'un des Rabbanim de la ville. L'Avrekh mit en avant la promesse de son épouse de déménager au terme d'une demi-année de mariage. La femme, pour sa part, prétextait qu'en tant que fille unique, elle se rendait compte à présent de l'impossibilité d'abandonner ses parents. Le Dammsek Eliézer déclara alors :

4. Echel s'écrit en hébreu אשיל qui est composé des initiales de אכילה שתיה ליה, "Manger, Boire, Raccompagner (son invité)", ce qui suggère qu'Avraham Avinou planta une tente en guise d'auberge afin d'accueillir des invités. N.d.t.



« Même si l'on admet que la femme a promis de changer d'endroit, elle a néanmoins une raison valable d'annuler sa promesse en constatant après coup son impossibilité de laisser ses parents seuls. C'est pourquoi il convient que son mari renonce à son droit et qu'ils demeurent à Témachver ! »

Tout cela se déroula en 5700 (1940), à l'aube de la seconde guerre mondiale. A partir de là, cinq années passèrent pendant lesquelles l'Avrekh ignore totalement quel avait été le sort de sa famille, jusqu'à ce qu'il apprenne que נ"ח, pas un seul de ses membres n'avait survécu. Car à Témachver, il fut plus facile de survivre qu'à Satmer. **Et il mérita tout cela pour avoir renoncé à son droit !**

Ceux qui pratiquent la bienfaisance méritent en outre de construire leur propre monde grâce à des enfants vertueux. A ce sujet, le Sforno écrit à propos du verset de notre Paracha : « *Noa'h engendra trois fils* » : **"Dès qu'il commença à réprimander les gens de sa génération, il mérita d'avoir des enfants."** On ne voit, en effet, à aucun endroit dans la Torah, quelqu'un qui attendit autant que Noa'h d'avoir une descendance, puisqu'à l'âge de cinq cents ans, il n'avait toujours pas d'enfant. Ce fut seulement lorsqu'il commença à se soucier de l'avenir spirituel d'autrui qu'il mérita de voir s'accomplir les termes du verset : « *Noa'h engendra trois fils.* »

Le Tiférète Chlomo rapporte un enseignement terrible au nom du Zohar (Zohar 'Hadache Ruth) : « (...) **Entre-temps, ils entendirent une voix (...) qui était inscrite sur le Trône Céleste. C'était le pleur de**

Rabbi Ichmaël Ben Elicha Cohen Gadol qui se lamentait sur la tête de Rabane Chimone Ben Gamliel (comme nous l'avons raconté récemment dans le Moussaf de Yom Kippour⁵ dans le passage "Elé Ezkéra" sur les "Assara Harougé Malkhoute". Lorsque l'on emmena Rabbi Ichmaël et Rabane Chimone Ben Gamliel pour être mis à mort, le sort désigna Rabane Chimone pour être exécuté en premier. Après qu'on l'eut décapité, Rabbi Ichmaël saisit sa tête et poussa un hurlement d'une voix amère), **et cette voix ne se taira jamais devant le Trône céleste tant que le Saint-Béni-Soit-Il ne se sera pas vengé des nations du monde.** »

A priori, cet enseignement demande à être éclairci : en quoi ce pleur est-il supérieur à tous les autres pleurs répandus par les Bné Israël tout au long de l'exil à cause des souffrances infligées par les nations du monde ?

C'est qu'en fait, au même moment tellement difficile et amer, après que l'on eut emmené Rabane Chimone Ben Gamliel à la mort, Rabbi Ichmaël savait clairement qu'il était sur le point de subir le même sort. Il vivait donc les derniers instants de sa vie, et malgré tout, il ne pleura pas sur son propre malheur, mais seulement sur celui de Rabane Chimone Ben Gamliel. « **C'est pourquoi, écrit le Tiférète Chlomo, ce cri de lamentation arriva jusqu'au Trône céleste, parce qu'il n'émanait pas de sa souffrance personnelle, mais uniquement de celle de Rabane Chimone.** Ceci afin d'apprendre et d'enseigner que **ce qui monte dans les hauteurs célestes et parvient jusque devant le Saint-Béni-Soit-Il, est ce qu'un homme pense au sujet d'autrui et non ce qu'il pense de lui-même !**

5. Dans le rituel Ashkénaze. Néanmoins, les Sépharades le récitent le jour de Tich'a Béav dans les "Kinote" (N.d.t)

